

2026-032



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON

Séance du 19 février 2026 – Délibération n°032

Convocation envoyée,
affichée le : 12/02/2026

Nombre de membres :

En exercice : 28
Présents : 19
Pouvoirs : 3
Votants : 22
Absents : 6

Résultats :

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

**Liste des délibérations
affichée le :**

Objet : ATTRIBUTION MARCHE TRAVAUX AU CHATEAU : MENUISERIE SALLE DES HOMMAGES ET PLANCHER

L'an deux mil vingt-six et le dix-neuf février à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire de la commune.

Président de séance : Monsieur Edmond GROS
Secrétaire de séance : Madame Françoise CAPUS

Présents : ANGLADE Clémence - BOUDIAS DECROIX Nathalie -
BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGUiERE Philippe -
CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CONSTANS
Mathieu - DE LESCURE Jérôme - FOS Mariana - GROS Edmond -
JARROUSSE Caroline - LAURAIN Damien - MAJOREL Aurélien -
MAJOREL Aimé - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc -
TAJAN Isabelle.

Absents : BORIE Nina - CAZES CORBOZ Maryse (pouvoir à
CAPUS Françoise) - DUTRIEUX Patrick (pouvoir à CARON Annick)
- FABRE Emilie - LABRO Isabelle - LAYRAL Rémi (pouvoir à
SAHUQUET Jean-Marc) - MULLER Geoffroy - MURET Yvain -
RAGOT Annie.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Monsieur le Maire expose que dans le cadre de la rénovation du château, une consultation des entreprises a été lancée pour le remplacement des menuiseries de la salle des hommages et du plancher.

Suite à l'analyse des propositions transmises, il est proposé de retenir les entreprises qui apparaissent comme les mieux-disantes conformément au rapport d'analyse des offres établi et pour les montants suivants :

Lot 1 : Maçonnerie	CANTEIRO	81 936.11 € HT
Lot 2 : Charpente	DRUILHET	69 879.22 € HT
Lot 3 : Menuiseries	BADAROUX	110 243.25 € HT

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de suivre cet avis et de bien vouloir en délibérer.

2026-032

Après avoir entendu l'exposé,

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'arrêté préfectoral du 6 novembre 2015 portant création de la commune nouvelle de Sévérac d'Aveyron ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) ;

Vu le rapport d'analyse des offres établi ;

Vu l'avis favorable de la commission travaux du 5 janvier 2026 ;

DECIDENT

ARTICLE 1 : D'ATTRIBUER le marché lancé pour rénovation des menuiseries et du plancher de la salle des hommages de la manière suivante :

Lot 1 : Maçonnerie	CANTEIRO	81 936.11 € HT
Lot 2 : Charpente	DRUILHET	69 879.22 € HT
Lot 3 : Menuiseries	BADAROUX	110 243.25 € HT

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,

Le Maire
Edmond Gros



Le secrétaire de séance
Françoise CAPUS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture